



LES CRITÈRES QU'UNE VISION DOIT RESPECTER:

- elle doit être un énoncé tourné vers le futur
- elle doit identifier un secteur de marché à occuper
- elle doit être spécifique et réalisable
- elle doit impliquer un changement

Source : « A Study of the 2005 Fortune 500 Vision Statements, Bart Kasowski & Louis Jacques Filion »

Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.A. Bombardier, HEC Montréal